

Avis de constitution

SOCIETE « LAHIRI BEMAN COTE D'IVOIRE »

Siège BINGERVILLE Abatta, Nouveau goudron lot
127 appart 1 studio 2, Lot 127, Ilot 000

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAHIRI BEMAN COTE D'IVOIRE »

Objet : Prestation de services et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE Abatta, Nouveau goudron lot
127 appart 1 studio 2, Lot 127, Ilot 000

Dirigeant(s) M SANOGO ABAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03452 du 22/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21305/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

